

Permanence Parlementaire  
Hotel de Ville  
Place Clémenceau  
84100 Orange

Orange, le 1 avril 2019,

**M. Jean-François LOVISOLO**  
**Président de l'Association des maires de**  
**Vaucluse**  
**4bis, Place de Jérusalem**  
**84000 Avignon**

Monsieur le Président,

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de votre courrier en date du 27 mars dans lequel vous me faites part de la très grande et légitime inquiétude des Maires du Vaucluse quant aux dispositions de la Loi « Pour une école de la confiance ».

Sur la forme, permettez-moi de vous informer que ce projet de loi a été étudié en procédure accélérée ce qui nuit à la qualité des travaux parlementaires mais empêche également de travailler convenablement avec les acteurs concernés par ce texte de loi. Le quinquennat précédent était également spécialiste en matière de cadence de travail accélérée, on en constate aujourd'hui les graves conséquences...

Pour en revenir aux amendements dont vous faites mention issue des propositions des député majoritaires, j'y suis bien évidemment tout à fait hostile.

C'est donc en toute connaissance de cause que j'ai voté contre le projet de loi « Pour une école de la confiance » lors de son vote en première lecture le 19 février 2019.

Vous le savez, sur la quatrième circonscription que j'ai l'honneur de servir à la suite de Jacques Bompard de très nombreux maires ont appelé à voter au second tour pour la candidate « En Marche ». Je vous invite donc à les rassurer sur mon entière liberté et ma parfaite détermination à m'opposer à la politique mortifère du « nouveau monde », sur la question des services publics notamment.

En vous remerciant encore pour votre alerte, je vous assure, Monsieur le Président, de mes respectueuses salutations.

Marie-France LORHO

Député Ligue du Sud de Vaucluse  
Conseiller municipal d'Orange

